



LES INSTRUMENTS de la RENAISSANCE

Les instruments sont classés en deux catégories selon qu'ils jouent fort ou non : les hauts instruments et les bas instruments. Les premiers sont surtout destinés à un usage en extérieur car leur volume sonore est puissant et ils jouent fort. Parmi eux, on trouve le hautbois, la

chalémie, la sacqueboute, la trompette, le cornet à bouquin... Ils appartiennent à l'Écurie et sont utilisés pour les festivités, les déplacements du roi, la chasse, la guerre, les bals... Les seconds sont

destinés à la musique jouée en intérieur, dans l'intimité ou devant une assemblée restreinte lors d'un concert des musiciens de la Chambre. Le luth, la viole, l'épinette, les flûtes à bec et traversière appartiennent aux bas instruments. A priori, seul l'orgue est autorisé à accompagner les chœurs lors des offices. Les instruments existent souvent en plusieurs tailles ; on parle alors de famille. On trouve des familles de cornets à bouquin, de violons, de sacqueboutes, de luth, de viole de gambe ou de flûte (à bec et traversière). Un ensemble de musiciens jouant des instruments d'une même famille est un consort.



LA MUSIQUE DES FESTIVITÉS

L'institution de l'Écurie : si les musiciens de la Chapelle et de la Chambre offrent une écoute de la musique dans le cadre confortable d'un intérieur, les musiciens de l'Écurie sont chargés quant à eux de la musique liée aux activités de plein air et aux déplacements du roi. Pour cela, ils jouent de « haulx instruments ». Trompettistes italiens, fifres, tambourins suisses accompagnent le roi depuis Charles VIII. Louis XII y ajoute des sacqueboutes et des hautbois puis François Ier des violons. L'Écurie est moins prestigieuse que les deux autres institutions, les musiciens qui en font partie ont des gages deux fois moins élevés que les chœurs de la Chapelle. Leur situation est néanmoins plus enviable que celle de la plupart des musiciens profanes de l'époque du fait du prestige et de la protection royale. Ils peuvent également jouer en dehors de la cour et ainsi augmenter leurs revenus. Les musiciens de l'Écurie jouent souvent de plusieurs instruments et évoluent en « bandes », c'est à dire en orchestres qui ne comportent qu'un type d'instruments. On peut entendre des bandes de hautbois, de sacqueboutes, de cornets. Jouant un rôle majeur pour le cérémonial royal, les musiciens de l'écurie sont vêtus aux couleurs du roi. Ils sont présents aux fêtes (festins, bals) ou lors des entrées mais aussi sur les champs de bataille ou encore pour les baptêmes, les sacres et les enterrements. Les festivités monarchiques, bals, mariages, baptêmes... Les musiciens de l'Écurie sont très sollicités pour accompagner les bals qui sont courants à la cour des Valois. Sous Henri III, il y a au minimum deux bals donnés chaque semaine. L'instrument roi des bals de cour est alors le violon. Lors de ces bals, l'Écurie joue des danses comme la Pavane, danse marchée en cortège d'une grande noblesse, la gaillarde, danse plus dynamique ou la volte, danse virtuose dans laquelle le danseur aide sa dame à faire un saut aérien.

Lors de grandes festivités religieuses qui concernent directement la monarchie comme les



sacres,
les
baptêmes
ou les
mariages
des
princes, la
musique
est



également très présente. Les instruments sont habituellement exclus de l'église, à l'exception de l'orgue. Pourtant lors de ces grands événements, la musique des offices religieux reçoit un éclat exceptionnel. Il n'est pas rare d'y entendre de véritables orchestres accompagner des chœurs importants, y compris pour des funérailles. Lors de ces offices qui restent exceptionnels, la Chambre, l'Écurie et bien sûr la Chapelle allient leurs forces. Les grands spectacles Ces festivités donnent lieu à des pièces de théâtre, banquets, bals ou encore de grands spectacles dont le but revendiqué est de mêler les différents arts. Ces spectacles ont presque toujours pour thème un sujet mythologique tiré des Métamorphoses d'Ovide, de l'Énéide de Virgile, d'oeuvres d'Horace... En 1581, est donné à la cour le ballet comique de la Reine d'après Ovide. Ce spectacle est créé est mis en scène par le chorégraphe et metteur en scène Balthasar de Beaujoyeux. Il réunit la danse, une mise en scène spectaculaire, la comédie et la musique. Fait rare, la musique de ce ballet a été conservée dans un livret décrivant l'ensemble du spectacle.

Musique et guerre

Fifres, tambours et trompettes scandent la vie militaire. Les soldats se déplacent au son des musiciens et fixent leur pas sur le rythme proposé. A la Renaissance, on prête à la musique des pouvoirs sur le comportement humain. Ses vertus galvanisantes sont utilisées pour donner du courage aux combattants et leur faire oublier la fatigue des déplacements. Sur le champ de bataille, les ordres du roi ou de ses généraux sont relayés par les musiciens qui se tiennent près des enseignes. Les instruments utilisés émettent de profondes vibrations et portent loin ce qui permet d'effrayer l'ennemi ou de communiquer avec lui à l'aide de codes connus de tous. L'assaut, la retraite ou encore la progression sont signalés pour l'infanterie par un code frappé sur les tambours (caisse claire) ou sonné par la trompette. L'ordonnance de François Ier qui en 1534 institue les légions d'infanterie prévoit pour un effectif de 42000 hommes, 164 tambourins et 84 fifres. Les timbales sont réservées à la cavalerie. Les musiciens sont également présents sur les bâtiments de la flotte, ils jouent des tambours, des trompettes et du fifre.



Musique et chasse

Privilège des nobles, la chasse est l'activité de plein air la plus prisée du roi et des seigneurs. La musique liée à la chasse forme un langage compris de tous. Sonner le cor ou la trompette est un moyen d'avertir les autres chasseurs à l'aide de notes longues ou brèves des « circonstances » : c'est à dire de ce dont on est témoin. Le « bien-aller » indique lorsque les chiens suivent la bonne piste, la « vue » lorsque l'animal chassé est vu par le sonneur, le « batl'eau » lorsque la proie est dans un étang ou une rivière... En 1568, Jacques Du Fouilloux publie un ouvrage sur l'art de la chasse « *La vénerie avec plusieurs recettes et remèdes pour guérir les chiens de diverses maladies* ». Il note des sonneries du cor. Lors des chasses royales, c'est à dire des chasses aux cerfs utilisant un filet, des tambours sont utilisés pour orienter les animaux vers la clôture. Lors d'une chasse organisée à Mantoue en l'honneur de Charles Quint, 50 tambours ont participé à la traque.

extrait d'un pdf publié en lien avec le musée d'Ecouen